

Thématiques du prix Nobel d'économie 2018 : L'Afrique interpellée

Croissance, innovation, et changement climatique

Florent MUNKENI
Lakup-Tier,
Professeur d'économie
à l'Université de
Kinshasa. Ancien
économiste
international
du PNUD.
florent.munkeni@
unikin.ac.cd ;
fmunkeni@
hotmail.com

Paul Romer est l'un des deux lauréats de l'année 2018. Ses travaux ont mis en place des méthodes permettant de mesurer la part de l'innovation dans la croissance. Dans les modèles qu'il a élaborés, la croissance dépend de l'innovation qui est produite par le secteur privé ou le marché. Cependant, l'ampleur de cette innovation et la manière dont elle contribue à la croissance dépendent d'autres facteurs qui opèrent en dehors des mécanismes de marché. En effet, Romer identifie à juste titre l'innovation comme un bien public qui ne peut être produit adéquatement par le marché. Cette défaillance de marché est due aux caractéristiques de non-rivalité et de non-exclusivité que revêt l'innovation comme tout bien public. Effectivement, la firme qui produit une idée neuve ne peut empêcher une firme concurrente de l'imiter et d'en profiter sans payer. Le marché libre ne peut donc produire l'innovation en quantité suffisante sans intervention régulatrice de l'État. Celui-ci peut notamment garantir l'exclusivité par des droits de propriété intellectuelle. Il est également nécessaire que l'État appuie directement la recherche pour porter l'innovation à des niveaux qui boostent la croissance.

Les travaux de l'autre lauréat, William Nordhaus, permettent de déterminer combien un pays est disposé à payer pour éviter la destruction de l'environnement. Il a mis au point des modèles intégrés qui articulent trois types d'impacts environnementaux : celui des émissions de gaz à effet de serre sur la concentration atmosphérique du carbone, celui qu'exerce cette concentration sur la température, ainsi que l'interaction entre les changements de température et l'activité économique. On peut ainsi estimer les coûts économiques des changements de température et déterminer, par conséquent, le niveau de réduction d'émissions qui serait économiquement optimal. L'actualisation des

coûts futurs des émissions de gaz à effet de serre permet alors de fixer le prix présent des activités émettrices.

Pour une gouvernance efficace de l'innovation et de l'environnement en Afrique

En matière d'innovation, les États africains sont appelés à appuyer la production des idées neuves qui relancent la croissance. Pour ce faire, les États doivent accroître le financement de l'éducation et de la recherche, lequel se trouve à des niveaux bas dans beaucoup de pays. En RD Congo, par exemple, les dépenses par étudiant et par an sont passées de 7.993 USD dans les années 80, à seulement 29 USD en 2001, pour remonter à un niveau relativement bas encore de 496 USD, en 2013. Par ailleurs, les États africains doivent promouvoir la recherche dans divers domaines : agriculture, industrie, NTIC, etc. La RD Congo doit par exemple relancer l'Institut National d'Étude et de Recherche Agronomique, lequel avait développé jadis, des essences de cacaoyer et de palmier à huile. Ces essences font, aujourd'hui encore, la prospérité des pays tels que la Côte d'Ivoire et la Malaisie. Les États africains doivent par ailleurs réguler le marché de l'innovation par des dispositifs réglementaires ou légaux qui protègent les propriétés intellectuelles.

S'agissant de l'environnement, les États africains sont interpellés sur la nécessité d'évaluer correctement les coûts économiques des changements climatiques. Pour ces États, une évaluation correcte devra inclure les coûts dus aux effets des changements climatiques déjà en œuvre dans nos pays : sécheresse, chaleurs, inondations, calendrier des saisons irrégulières. On doit inclure également les coûts d'opportunité liés aux pertes de points de croissance qu'occasionnent certaines stratégies de protection de l'environnement. Le débat actuel en RD Congo sur la protection du Parc de Virunga contre l'exploitation de son bassin pétrolier, doit être arbitré en évaluant ce que cette protection coûte en termes de points de croissance perdus sans le pétrole. ■